



AVIS DE MARCHE

Services

Section I : Pouvoir adjudicateur

I.1) NOM, ADRESSES ET POINT(S) DE CONTACT :

Université de Corse, groupement Université et crous de Corse Pôle de la Commande Publique 22 av. Jean Nicoli - B.P. 52, Contact : nicolai Pierre-Mathieu, F-20250 Corte. E-mail : marchepublic@univ-corse.fr. Fax 04 95 45 06 73.

Adresse(s) internet :

Adresse générale du pouvoir adjudicateur : <http://www.univ-corse.fr>.

Adresse du profil d'acheteur : <http://www.klekoon.com>.

Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

Point(s) de contact susmentionné(s).

Adresse auprès de laquelle le cahier des charges et les documents complémentaires (y compris des documents relatifs à un dialogue compétitif et un système d'acquisition dynamique) peuvent être obtenus :

Point(s) de contact susmentionné(s).

Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées :

Point(s) de contact susmentionné(s).

I.2) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR ET ACTIVITÉ(S) PRINCIPALE(S) :

Ministère ou toute autre autorité nationale ou fédérale, y compris leurs subdivisions régionales ou locales.

Éducation.

Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs : non.

Section II : Objet du marché

II.1) DESCRIPTION

II.1.1) Intitulé attribué au marché par le pouvoir adjudicateur :

mise en place d'un système de gestion de cartes multiservices au sein du Crous et de l'université de Corse, services et matériels associés.

II.1.2) Type de marché et lieu d'exécution des travaux, de livraison de fournitures ou de prestation de services :

Services.

Catégorie de service : n°6b.

Lieu principal de prestation : corte.

Code NUTS FR832.

II.1.3) L'avis implique :

L'établissement d'un accord-cadre.

II.1.4) Informations sur l'accord-cadre :

Durée de l'accord-cadre: Durée en mois :36.

II.1.5) Description succincte du marché ou de l'achat/des achats :

mise en place d'un système de gestion de cartes multiservices au sein du Crous et de l'université de Corse. Services et matériels associés. Les deux lots ci dessous font partie d'une même unité fonctionnelle. Le marché est un marché à bons de commande en application de l'article 77 du CMP, avec minimum et maximum, non reconductible, passé pour une période de 3 an(s) à compter de la date de notification.

II.1.6) Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics) :

30162000, 30233300, 72500000.

II.1.7) Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) :

Oui.

II.1.8) Division en lots :

Division en lots : Oui.

Il convient de soumettre des offres pour : un ou plusieurs lots.

II.1.9) Des variantes seront prises en considération :

Non.

II.2) QUANTITÉ OU ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.2.1) Quantité ou étendue globale :

II.2.2) Options :

Non.

II.3) DURÉE DU MARCHÉ OU DÉLAI D'EXÉCUTION :

Durée en mois : 36 (à compter de la date d'attribution du contrat).

Informations sur les lots

LOT n°1

INTITULÉ : Fourniture de cartes, modules de sécurité, terminaux de rechargement et gestion des flux monétiques.

1) DESCRIPTION SUCCINCTE :

Fourniture de cartes, modules de sécurité, terminaux de rechargement et gestion des flux monétiques.

2) CLASSIFICATION CPV (VOCABULAIRE COMMUN POUR LES MARCHÉS PUBLICS) :

30162000, 30233300.

3) QUANTITÉ OU ÉTENDUE :

4) INDICATIONS QUANT À UNE AUTRE DURÉE DU MARCHÉ OU UNE AUTRE DATE DE COMMENCEMENT/D'ACHÈVEMENT :

5) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES LOTS :

Conformément à l'article 77 du Code des marchés publics, la consultation donnera lieu à un marché à bons de commande dont les prestations seront susceptibles de varier de la manière suivante : - Montant Minimum: 20 000,00 euros (H.T.) - Montant Maximum: 60 000,00 euros (H.T.) Critères de jugement des offres : 1. Prix des prestations (pondération : 60) 2. Qualité (pondération : 40) . Le critère prix est décomposé de la façon suivante : - Prix des cartes (pondération 12) - Prix des bornes de chargement (pondération 12) - Prix des LAM (pondération 12) - Prix des SAM (pondération 12) - % de commissionnement (pondération 6) - Coût de la maintenance (pondération 6) . La qualité de la prestation sera analysée en fonction des sous pondérations suivantes : -Qualité des engagements pris pour réaliser les prestations demandées (pondération sur 10) -Délai de livraison proposé pour les cartes à compter de la validation du BAT (inférieur aux plafonds de 12 semaines prévus dans le CCTP) (pondération sur 10) - Modalités de gestion des cartes défectueuses (pondération sur 10) - Qualité des propositions d'intervention au titre de la maintenance et de la garantie (pondération sur 5) - Réseau de rechargement de la carte Moneo (pondération sur 5)

LOT n°2

INTITULÉ : Fourniture et déploiement d'un système de gestion de cartes multiservices et matériels associés.

1) DESCRIPTION SUCCINCTE :

Fourniture et déploiement d'un système de gestion de cartes multiservices et matériels associés.

2) CLASSIFICATION CPV (VOCABULAIRE COMMUN POUR LES MARCHÉS PUBLICS) :

72500000, 30233300.

3) QUANTITÉ OU ÉTENDUE :

4) INDICATIONS QUANT À UNE AUTRE DURÉE DU MARCHÉ OU UNE AUTRE DATE DE COMMENCEMENT/D'ACHÈVEMENT :

5) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES LOTS :

Conformément à l'article 77 du Code des marchés publics, la consultation donnera lieu à un marché à bons de commande dont les prestations seront susceptibles de varier de la manière suivante : - Montant Minimum: 20 000,00 euros (H.T.) - Montant Maximum: 80 000,00 euros (H.T.) Critères de jugement des offres : 1. Valeur technique (pondération : 40) 2. Prix des prestations (pondération : 40) 3. Service après vente et support (pondération : 20) . Le critère Valeur technique sera analysé en fonction des sous critères suivants: -Adéquation technique et fonctionnelle de l'offre proposée avec les besoins (pondération sur 14) -Qualité des engagements pris pour réaliser les prestations demandées (pondération sur 6) -Architecture technique et logicielle proposée (pondération sur 14) - Adéquation et qualité des matériels de personnalisation graphique et électrique (pondération sur 6) .

Le critère Prix sera analysé en fonction des sous critères suivants: -Prix Système de gestion des Cartes (Acquisition Back Office, Front Office, Licence) (pondération sur 16) -Prix des équipements de personnalisation graphique et électrique (imprimantes, banc vidéo, lecteurs avec et sans contact,) (pondération sur 8) -Prix étude, développement, fourniture des connecteurs vers les applications métiers (pondération sur 8) -Prix applications complémentaires (émargement, assiduité, gestion des copies et impression, gestion des activités culturelles et sportives,) (pondération sur 8) -Coût de la maintenance globale des logiciels et matériels proposés (pondération sur 8) . Le critère service après vente sera analysé en fonction des sous critères suivants: -Qualité des propositions d'intervention au titre de la maintenance et de la garantie (pondération sur 10) -Suivi de l'évolution du projet et évolutivité de l'offre (pondération sur 10)

Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

III.1) CONDITIONS RELATIVES AU CONTRAT

III.1.1) Cautionnement et garanties exigés :

III.1.2) Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :

Le règlement des dépenses se fera par virement bancaire. Le délai de paiement est de 30 jours.

III.1.3) Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :

Aucune forme de groupement n'est imposée par le pouvoir adjudicateur. En cas d'attribution du marché à un groupement conjoint, le mandataire du groupement sera solidaire, pour l'exécution du marché, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles.

III.1.4) L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières :

III.2) CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.2.1) Situation propre des opérateurs économiques, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession :

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : -

Déclaration de candidature (ou DC 4)

-Documents relatifs à la déclaration candidat (ou Dc5, Le document doit être signé par la personne habilitée à engager la société).

III.2.2) Capacité économique et financière :

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : chiffre d'affaires global au cours des trois derniers exercices disponibles (ou Dc5 ci dessus).

III.2.3) Capacité technique :

III.2.4) Marchés réservés :

Non.

III.3) CONDITIONS PROPRES AUX MARCHÉS DE SERVICES

III.3.1) La prestation est réservée à une profession particulière :

Oui.

Pour le lot n°1 le prestataire devra satisfaire à toutes les dispositions réglementaires relatives aux conditions régissant la fourniture de service de paiement et portant création des établissements de paiements.

III.3.2) Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de la prestation :

Section IV : Procédure

IV.1) TYPE DE PROCÉDURE

IV.1.1) Type de procédure :

Ouverte.

IV.1.2) Limites concernant le nombre d'opérateurs invités à soumissionner ou à participer :

IV.1.3) Réduction du nombre d'opérateurs durant la négociation ou le dialogue :

IV.2) CRITÈRES D'ATTRIBUTION

IV.2.1) Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges, dans l'invitation à soumissionner ou à négocier ou encore dans le document descriptif.

IV.2.2) Une enchère électronique sera effectuée :

Non.

IV.3) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.3.1) Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur : 10S0042.

- IV.3.2) Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché :
- IV.3.3) Conditions d'obtention du cahier des charges et des documents complémentaires ou du document descriptif :
- IV.3.4) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation :
23 septembre 2010 - 16:00.
- IV.3.5) Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés :
- IV.3.6) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :
français.
- IV.3.7) Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :
Durée en jours : 180 (à compter de la date limite de réception des offres).
- IV.3.8) Modalités d'ouverture des offres :

Section VI : Renseignements complémentaires

- VI.1) IL S'AGIT D'UN MARCHÉ PÉRIODIQUE :
- VI.2) LE MARCHÉ S'INSCRIT DANS UN PROJET/PROGRAMME FINANÇÉ PAR DES FONDS COMMUNAUTAIRES :
- VI.3) AUTRES INFORMATIONS :
Si les documents fournis par le candidat ne sont pas rédigés en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté.
- Conditions pour obtenir les documents contractuels et additionnels : gratuitement sur www.klekoon.com (ou à partir du site de l'università di Corsica), ou sur demande auprès de la cellule des Marchés publics - télécopieur: 04 95 45 06 73 - e-mail: marchepublic@univ-corse.fr.
Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP : 20 juillet 2010.
- VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS
- VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :
Tribunal administratif de Bastia, chemin Montepanio, F-20200 Bastia.
- VI.4.2) Introduction des recours :
Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : par la voie du :
- Référé précontractuel jusqu'à la signature du contrat ;
 - Référé contractuel dans un délai de 1 mois suivant l'avis d'attribution publié au JOUE ;
 - Recours " Tropic " dans un délai de 2 mois suivant l'avis d'attribution publié au JOUE ;
 - Rep dans les deux mois suivant la notification ou la publication de la décision concernée.
- VI.4.3) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :
- VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS : 20 juillet 2010.